



## Points de contrôle

### Dispositions communes

- ❖ Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.
- ❖ Vérifier que les portes soient ouvertes dans la mesure du possible.
- ❖ Veiller au respect des consignes de circulation et règles de distanciation dans les couloirs.
- ❖ Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.
- ❖ Veiller à la cohérence des emplois du temps pour limiter le brassage dans les zones de circulation.
- ❖ S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs.

### Dispositions spécifiques « Maternelle »

- ❖ Sans objet

### Dispositions spécifiques « Élémentaires »

- ❖ Sans objet



## Rappels des principes généraux

- ❖ **Appliquer les gestes barrières**
- ❖ **Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ **Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **Communiquer et informer**

Les principes généraux sont repris dans le guide dans le chapitre dédié.



## Préconisations et règles de prévention à appliquer

### Dispositions communes

En cas de recours à des installations extérieures à l'école dont le fonctionnement est autorisé, elles devront répondre aux prescriptions du présent protocole.

#### ACTIVITES SPORTIVES :

- ❖ Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignants avec les élèves.
- ❖ Proscrire les jeux de ballons et jeux de contacts.
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous (ou réserver uniquement les manipulations par l'adulte), ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.
- ❖

#### ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :

- ❖ Privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture....) ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.
- ❖ Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives en régulant la manipulation des livres par les élèves (livre individuel laissé au repos 5 jours après utilisation)
- ❖ Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres en dotation collective par les enfants.
- ❖ Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels....)
- ❖
- ❖ Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : jeux de mime, devinettes, etc.



### Dispositions spécifiques « Maternelle »

#### HABILLAGE/DESABILLAGE :

- ❖ Demander aux parents de vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel individuellement

#### ACTIVITES SPORTIVES:

- ❖ Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.

#### ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES:

- ❖ Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins de symbolisation (poupées, dinettes, jeux de construction...).
- ❖ Attribuer par exemple, une couleur par enfant pour les stylos, feutres, ciseaux...ou prévoir des boîtes individuelles.

### Dispositions spécifiques « Élémentaire »

#### ACTIVITES SPORTIVES :

- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation éventuelles des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent la tenue de sport dès le matin.

#### ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :

- ❖ Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs.



## Points de contrôle

### Dispositions communes

- ACTIVITES SPORTIVES :

- ❖ Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- ❖ Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte).
- ❖ Vérifier que l'accès aux ballons ou matériel ne soit pas accessible aux élèves durant les cours.

- ACTIVITES CULTURELLES :

- ❖ Vérifier que le matériel et outils pédagogiques collectifs ne soient pas directement accessibles par les élèves.

### Dispositions spécifiques « Maternelle »

- ❖ Sans objet

### Dispositions spécifiques « Élémentaires »

- ❖ Sans objet